



**PRÉFET
MARITIME
DE L'ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
DE LA VENDÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Brest et La Roche-sur-Yon, le

N° 2022/133

N° 599

30 SEP. 2022

ARRÊTÉ INTERPRÉFECTORAL

Portant abrogation des articles 3-1 et 5 de l'arrêté interpréfectoral n° 2013-022 du 15 mars 2013 réglementant les mouillages individuels sur corps-morts sur le littoral de la Vendée.

Le préfet maritime de l'Atlantique,

Le préfet de la Vendée,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le décret n° 2004-112 du 06 février 2004 modifié, relatif à l'organisation de l'action de l'État en mer ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

SUR PROPOSITION de l'adjoint au préfet maritime de l'Atlantique pour l'action de l'État en mer ;

Arrêtent :

Article 1^{er}

Les articles 3-1 et 5 de l'arrêté interpréfectoral n° 2013-022 du 15 mars 2013 réglementant les mouillages individuels sur corps-morts sur le littoral de la Vendée sont abrogés.

Article 2

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture maritime de l'Atlantique (<https://www.premar-atlantique.gouv.fr/arretes>) et au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vendée.

Le préfet maritime de l'Atlantique

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'lebas', written over a horizontal line.

Olivier LEBAS

Le préfet de la Vendée

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gavory', written in a cursive style.

Gérard GAVORY